

L'OLIVIER
132 Chemin de Bournereau
84170 MONTEUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

18, avenue du Rhin 67100 STRASBOURG • Tél : 03 90 20 05 80 • NOS BUREAUX : STRASBOURG | METZ | PARIS
E-mail : info@auditoria.fr • Internet : www.gestion-strategies.fr • N° formateur : 426 703 862 67

• SARL au capital de 800 000 € • RCS Strasbourg TI B 495 241 853 • Siret : 495 241 853 000 11 • Code APE : 6920Z • TVA intracommunautaire : FR 454 952 418 53
SOCIÉTÉ INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES D'ALSACE ET DE LA COMPAGNIE RÉGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE COLMAR

A l'assemblée générale de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de **L'OLIVIER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'exhaustivité, l'existence et le rattachement à l'exercice des financements accordées à votre association,
- Le contrôle des fonds propres de chaque établissement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne,
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne,

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels,
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier,
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Strasbourg, le 2 juin 2025

Pour la société AUDITORIA
Dan GOMPEL
Commissaire aux Comptes

BILAN

- **Bilan Actif**
- **Bilan Passif**
- **Détail Bilan Actif**
- **Détail Bilan Passif**

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	171 477	151 324	20 153	29 895
Autres immobilisations incorporelles	30 658	25 554	5 104	10 404
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	282 502	4 047	278 455	279 033
Constructions	13 357 573	6 457 872	6 899 700	7 440 981
Installations techniques, matériel et outillage	989 040	685 435	303 605	311 304
Autres immobilisations corporelles	1 276 712	819 423	457 289	520 127
Immobilisations corporelles en cours	9 449		9 449	237 504
Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS / DONATIONS POUR CESSION				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées	311 817		311 817	305 747
Autres immobilisations financières	243 344		243 344	223 545
<u>TOTAL I</u>	<u>16 672 571</u>	<u>8 143 655</u>	<u>8 528 916</u>	<u>9 358 541</u>
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (B & S)				
Marchandises				
CREANCES				
Usagers et comptes rattachés	84 690	1 808	82 881	930 389
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	197 534		197 534	418 936
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	1 499 999		1 499 999	
Disponibilités	2 356 895		2 356 895	3 791 442
Charges constatées d'avance	35 168		35 168	48 224
<u>TOTAL II</u>	<u>4 174 285</u>	<u>1 808</u>	<u>4 172 477</u>	<u>5 188 991</u>
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion - Actif				
<u>TOTAL III</u>				
TOTAL DE L'ACTIF	20 846 857	8 145 463	12 701 393	14 547 532

BILAN PASSIF

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	410 558	410 558
Fonds propres avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves activités SMS gestion contrôlée	2 446 732	2 307 137
Autres réserves	120 219	120 219
Report à nouveau des activités sociales médico sociales	34 864	-93 601
Report à nouveau propre	2 262 211	2 213 923
Résultat de l'exercice	-1 042 516	316 349
SITUATION NETTE	4 232 068	5 274 584
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables	116 530	161 311
Provisions réglementées	111 388	45 185
<u>TOTAL I</u>	<u>4 459 986</u>	<u>5 481 079</u>
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
Fonds dédiés	1 949 649	2 438 097
<u>TOTAL II</u>	<u>1 949 649</u>	<u>2 438 097</u>
PROVISIONS		
Provisions pour risques	51 197	25 997
Provisions pour charges	2 068	2 068
<u>TOTAL III</u>	<u>53 265</u>	<u>28 065</u>
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (Titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 925 581	5 178 069
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	255 757	282 849
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 039 882	1 081 378
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	863	30 480
Autres dettes	16 293	22 733
Produits constatés d'avance	118	4 782
<u>TOTAL IV</u>	<u>6 238 494</u>	<u>6 600 291</u>
COMPTES DE REGULARISATION		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL DU PASSIF	12 701 393	14 547 532

COMPTE DE RESULTAT

- **Compte de Résultat**
- **Détail Compte de Résultat**

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	Simple : Variation en valeur
Cotisations	310	610	-300
Ventes de Biens et services	455 456	440 545	14 910
Production stockée			
Production immobilisée	1 539		1 539
Concours publics et subventions	9 118 632	9 708 933	-590 301
Ressources liées à la générosité du public	3 407	4 549	-1 142
Contributions financières	2 475	6 975	-4 500
Reprises amortissements, dépréciations et provisions	292	2 633	-2 341
Transfert de charges	1 174	2 219	-1 045
Utilisation des fonds dédiés	597 668	635 438	-37 770
Autres produits	22 577	162 692	-140 115
Produits d'exploitation	10 203 529	10 964 594	-761 065
Achats de marchandises	411	2 790	-2 379
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	1 805 840	1 866 049	-60 209
Aides financières			
Impôts et taxes	523 552	525 098	-1 546
Salaires et Traitements	5 320 139	5 282 335	37 804
Charges sociales	2 055 544	2 051 131	4 413
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	848 546	814 422	34 124
Dotations aux provisions	25 200	2 360	22 840
Report en fonds dédiés	109 220	279 814	-170 594
Autres charges	4 165	17 683	-13 518
Charges d'exploitation	10 692 617	10 841 681	-149 064
RESULTAT D'EXPLOITATION	-489 088	122 913	-612 001
Produits financiers	89 547	63 648	25 899
Charges financières	171 206	175 395	-4 189
Résultat financier	-81 659	-111 748	30 089
RESULTAT COURANT	-570 746	11 165	-581 912
Produits exceptionnels	102 876	414 009	-311 132
Charges exceptionnelles	554 261	94 390	459 871
Résultat exceptionnel	-451 385	319 619	-771 003
Participation des salariés			
Impôts sur les sociétés	20 385	14 435	5 950
EXCEDENT OU DEFICIT	-1 042 516	316 349	-1 358 865
Contributions volontaires en nature			
Charges des contributions volontaires en nature			

SOMMAIRE DE L'ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Analyse des résultats
- Résultats administratifs
- Analyse des reports à nouveau
- Tableau des immobilisations
- Tableau des amortissements
- Tableau des fonds propres
- Tableau des réserves et provisions
- Valeurs mobilières de placement
- Suivi des fonds dédiés
- Suivi des subventions d'investissement
- Etat des créances et dettes
- Produits à recevoir
- Charges à payer
- Charges et produits constatés d'avance
- Charges et produits exceptionnels
- Engagements financiers
- Tableau du personnel
- Concours publics et subventions
- Honoraires de commissariat aux comptes

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1/ Description de l'objet social, des activités ou missions sociales et des moyens mis en œuvre

Description de l'objet social de l'entité

L'association L'OLIVIER créée en 1963, présente dans le Vaucluse depuis 1964 et qui , œuvre depuis soixante ans auprès d'un public jeune et adulte porteur de handicap. Ses missions statutaires principales s'inscrivent dans l'exercice de la citoyenneté et l'épanouissement des personnes accompagnées, avec une volonté renforcée de participer à toute action en faveur de celles-ci et de collaborer avec toute association ou organisme ayant des objectifs proches ou similaires.

Ses valeurs fondatrices sont centrées autour de la participation, la co-construction, l'écoute réciproque, l'expression libre.

Consciente de l'évolution des politiques publiques et des mutations de la réglementation et des financements, l'association L'OLIVIER s'attache à proposer une réponse personnalisée à chaque personne conformément à son projet de vie, en s'attelant à faire évoluer ses modèles.

Description des moyens mis en œuvre

Créer et gérer des établissements, des services ou tout autre dispositif destinés à des personnes en situation de handicap et/ou perte d'autonomie et/ou relevant d'un accompagnement social et/ou médico-social. Favoriser l'exercice de la citoyenneté, l'épanouissement des personnes accompagnées. Participer à toute action en faveur de ces personnes sous forme d'information du public et de formation de personnel spécialisé. Collaborer avec toute association ou organisme ayant des objectifs proches ou similaires. Organiser et/ou participer à toute action de soutien à l'Association l'Olivier

Participer à la vie publique, la politique médico-sociale et de santé afin d'apporter son expertise et son orientation au niveau du territoire. Réaliser toute opération juridique et financière en lien avec l'objet ci-dessus dans les limites imposées par les textes en vigueur

Participer directement ou indirectement à la gestion de tout organisme quelle qu'en soit la forme juridique, dont l'activité se rattache à l'objet ci-dessus et plus généralement, elle pourra procéder à toute opération commerciale, financière, mobilière, immobilière, de conseil ou de mandat de gestion ou autre se rattachant, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'objet ci-dessus spécifié, dans les limites imposées par les textes en vigueur.

Elle pourra également créer, prendre toute participation dans toute entité juridique, existante ou à créer, le cas échéant à prépondérance immobilière, de nature à lui permettre la réalisation de son objet social et/ou lui permettre de favoriser son développement, dans les limites imposées par les textes en vigueur.

Deux nouvelles activités mises en œuvre en 2024 : la plateforme d'accompagnement et de répit ou maison des aidants et la plateforme d'accompagnement des transitions.

2/ Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2024 ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été respectées :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

3/ L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques. Plus particulièrement les modes et méthodes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires et frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- Immobilisations incorporelles	3 à 5 ans
- Agencements et aménagements des constructions	5 à 50 ans
- Matériel et outillage	2 à 15 ans
- Matériel de transport	5 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Autres immobilisations corporelles	2 à 10 ans

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Le tableau des réserves et provisions décrit, le cas échéant, l'état de ces provisions.

Subventions d'investissement

Le tableau des subventions d'investissement décrit, le cas échéant, l'obtention de nouvelles subventions, les quotes-parts de ces subventions d'investissement virées au résultat, et la diminution des subventions.

Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4/ La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

5/ Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- de l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- de l'arrêté du 12 Novembre 2008 relatif aux instructions budgétaires et comptables applicables aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant de l'article R.314-1 du code de l'action sociale et des familles ainsi qu'aux associations et fondations gestionnaires relevant de l'article R.314-81 du même code.
- du règlement n° 2014-03 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 5 Juin 2014 relatif au plan comptable général.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- du règlement n° 2018-06 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 5 Décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- du règlement n° 2019-04 de l'A.N.C. (Autorité des Normes Comptables) du 8 Novembre 2019 relatif aux activités sociales et médico-sociales gérées par des personnes de droit privé à but non lucratif.
- de l'arrêté du 20 Décembre 2023 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles.

Gestion contrôlée : Présentation

6/ Résultats de la gestion contrôlée

Les résultats et les reports à nouveau de la gestion contrôlée dont le détail est fourni en annexe, figurent temporairement dans les fonds propres dans l'attente de l'affectation définitive par les organismes financeurs.

Engagements en matière de retraite

7/ Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont valorisés selon la méthode des droits proratisés temporis majorés des charges sociales. Il a été retenu un taux de progression de 2%, un taux d'actualisation de 3,38 %, une rotation spécifique du turn-over et un âge moyen de départ à la retraite de 64 ans.

Les engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont valorisés en annexe des comptes de l'entité.

8/ Fait marquant

Mise en fonctionnement du fonds de dotation. Dons par l'association L'OLIVIER : 200 000 Euros en numéraire et immobilisation (Bien immobilier d'une valeur de 236 336,32 Euros).

Impact en charges exceptionnelles de 451 336,32 Euros.

ANALYSE DES RESULTATS

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	EXCEDENTS	DEFICITS	EXCEDENTS	DEFICITS
GESTION PROPRE		439 282,97		
SIEGE		4 029,01		
E.S.A.T. B.A.P.C.	22 416,15			
E.S.A.T. B.P.A.S.			11 638,03	
S.A.M.S.A.H.				3 672,27
VIE SOCIALE				
SOINS			13 970,99	
M.D.A.			52 728,27	
I.M.E. L'OLIVIER				557 011,22
M.A.S. LA SORGUETTE				168 714,29
S.S.E.S. L'OLIVIER				7 171,26
S.E.S.S.A.D. LA GLORIETTE				6 969,84
P.A.T.			8 004,16	
S.A.V.S. LES CLES			35 577,32	
TOTAUX	22 416,15	443 311,98	121 918,77	743 538,88

RESULTATS ADMINISTRATIFS

GESTION CONTRÔLÉE ETABLISSEMENTS SOCIAUX MEDICO-SOCIAUX	RESULTAT COMPTABLE	REPRISE ANTERIEUR	CHARGES AVEC PRISE EN COMPTE DIFFEREE	RESULTAT ADMINISTRATIF
E.S.A.T. B.P.A.S.	11 638,03	12 871,27	-3 110,58	21 398,72
S.A.M.S.A.H.				
VIE SOCIALE	-3 672,27		53,00	-3 619,27
SOINS	13 970,99		-734,28	13 236,71
M.D.A.	52 728,27		3 724,02	56 452,29
I.M.E. L'OLIVIER	-557 011,22	431 633,59	134,05	-125 243,58
M.A.S. LA SORGUETTE	-168 714,29	5 761,75	-24 909,68	-187 862,22
S.S.E.S. L'OLIVIER	-7 171,26	14 955,31	-413,19	7 370,86
S.E.S.S.A.D. LA GLORIETTE	-6 969,84	22 477,29	-1 365,66	14 141,79
P.A.T.	8 004,16		4 047,55	12 051,71
S.A.V.S. LES CLES	35 577,32	-19 808,82	1 692,80	17 461,30
TOTAUX	-621 620,11	467 890,39	-20 881,97	-174 611,69

ANALYSE DES REPORTS A NOUVEAU

ACTIVITES ASSOCIATIVES	GESTION PROPRE		GESTION CONTRÔLÉE	
	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES	REPORTS EXCEDENTAIRES	REPORTS DEFICITAIRES
R.A.N. PROPRE	1 975 481,88			
R.A.N. CREDITEUR T.A.	103 411,98			
R.A.N. CREDITEUR	239 518,98			
R.A.N. DEBITEUR		5 045,90		
DEPENSES REFUSEES		51 155,49		
RESULTATS EN ATTENTE T.F.			607 959,10	
P.C.D. / DETTE CONGES A PAYER				540 451,89
RESULTATS DEBITEURS EN ATTENTE T.F.				32 643,44
TOTAUX	2 318 412,84	56 201,39	607 959,10	573 095,33

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virement poste à poste	Valeur brute fin exercice
Frais d'établissement	171 477,00				171 477,00
Autres immobilisations incorporelles	30 657,80				30 657,80
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	202 134,80				202 134,80
Terrains	282 502,01				282 502,01
Constructions sur sol propre	11 787 099,77	8 262,24			11 795 362,01
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constructions	351 941,09				351 941,09
Install. techniques, Matériel et outillage	993 776,72	100 055,74	104 792,52		989 039,94
Install. générales, agencements divers	1 153 282,27	70 231,25	6 255,08	-6 988,97	1 210 269,47
Matériel de transport	652 825,80	26 066,04	49 422,16		629 469,68
Matériel de bureau et informatique	230 042,34	27 253,54	16 469,45	10 983,61	251 810,04
Mobilier	386 098,49	11 161,84	1 828,32		395 432,01
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours	237 503,92	12 276,14	236 336,32	-3 994,64	9 449,10
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	16 075 072,41	255 306,79	415 103,85		15 915 275,35
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés	305 747,25	6 069,50			311 816,75
Prêts et autres immob. financières	223 545,26	23 286,00	3 487,00		243 344,26
TOTAL IMMOB. FINANCIERES	529 292,51	29 355,50	3 487,00		555 161,01
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	16 806 499,72	284 662,29	418 590,85		16 672 571,16

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTIES	Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virement poste à poste	Amortissements fin exercice
Frais d'établissement	141 581,78	9 741,80			151 323,58
Autres immobilisations incorporelles	20 253,41	5 300,56			25 553,97
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	161 835,19	15 042,36			176 877,55
Aménagement terrains	3 468,93	577,71			4 046,64
Constructions sur sol propre	5 266 341,35	480 804,50			5 747 145,85
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements des constructions	186 588,21	26 996,21			213 584,42
Install. techniques, Matériel et outillage	682 472,72	81 836,37	78 873,99		685 435,10
Install. générales, agencements divers	398 412,08	104 985,17	6 255,08		497 142,17
Matériel de transport	288 489,12	79 608,06	49 422,16		318 675,02
Matériel de bureau et informatique	160 362,00	36 210,32	16 469,45		180 102,87
Mobilier	299 988,68	22 484,86	1 828,32		320 645,22
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	7 286 123,09	833 503,20	152 849,00		7 966 777,29
TOTAL AMORTISSEMENTS	7 447 958,28	848 545,56	152 849,00		8 143 654,84

TABLEAU DES FONDS PROPRES

NATURE	Montant début exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	410 557,72				410 557,72
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves gestion propre	120 218,56				120 218,56
Réserves gestion contrôlée	2 307 136,71	139 595,48			2 446 732,19
Report à nouveau gestion propre	2 213 922,81	48 288,64			2 262 211,45
Report à nouveau gestion contrôlée	-93 601,17	128 464,94			34 863,77
<i>Excédent ou déficit de l'exercice</i>					
Gestion propre	79 564,98	-79 564,98	22 416,15	443 311,98	-420 895,83
Gestion contrôlée	236 784,07	-236 784,07	121 918,77	743 538,88	-621 620,11
SITUATION NETTE	5 274 583,68	0	144 334,92	1 186 850,86	4 232 067,75
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	161 310,79		15 163,49	59 944,21	116 530,07
Provisions réglementées	45 184,59		66 203,62		111 388,21
TOTAL FONDS PROPRES	5 481 079,06	0	225 702,03	1 246 795,07	4 459 986,03

TABLEAU DES RESERVES ET PROVISIONS

NATURE DES RESERVES ET PROVISIONS	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant fin d'exercice
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves gestion contrôlée :				
- Investissement	1 312 737,58	99 243,51		1 411 981,09
- Trésorerie	191 356,00	16 523,62		207 879,62
- Compensation des déficits	803 043,13	23 828,35		826 871,48
- Compensation des amortissements				
Autres réserves	120 218,56			120 218,56
TOTAL RESERVES	2 427 355,27	139 595,48		2 566 950,75
Couverture du B.F.R.				
Renouvellement des immobilisations				
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées	45 184,59	66 203,62		111 388,21
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES	45 184,59	66 203,62		111 388,21
Provisions pour litiges				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour rémunérations des personnes handicapées (E.S.A.T.)				
Provisions pour départ retraite				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges	28 065,05	25 200,00		53 265,05
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	28 065,05	25 200,00		53 265,05
Dépréciation :				
- Immobilisations incorporelles				
- Immobilisations corporelles				
- Immobilisations financières				
- Stocks et en-cours				
- Comptes clients et usagers	2 099,99		291,67	1 808,32
- Autres				
TOTAL DEPRECIATION	2 099,99		291,67	1 808,32
TOTAL PROVISIONS	75 349,63	91 403,62	291,67	166 461,58

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT AU BILAN				
NATURE DES TITRES	Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Valeur brute fin exercice
TITRES ECOFI		299 999,29		299 999,29
SWISSLIFE		200 000,00		200 000,00
SWISSLIFE		500 000,00		500 000,00
TITRES SG		500 000,00		500 000,00
TOTAL DES VALEURS MOBILIERES		1 499 999,29		1 499 999,29

PLUS ET MOINS VALUES LATENTES				
NATURE DES TITRES	Valeur brute fin exercice	Valeur revente fin exercice	Plus-value latente	Moins-value latente
TITRES ECOFI	299 999,29	301 163,82	1 164,53	
SWISSLIFE	200 000,00	194 734,55		5 265,45
SWISSLIFE	500 000,00	495 501,81		4 498,19
TITRES SG	500 000,00	500 000,00		
PLUS ET MOINS VALUES LATENTES	1 499 999,29	1 491 400,18	1 164,53	9 763,64

PLUS ET MOINS VALUES DE L'EXERCICE				
NATURE DES TITRES	Plus-values de l'exercice	Moins-values de l'exercice	Dotation aux provisions	Reprise de provisions
TITRES ECOFI				
SWISSLIFE				
SWISSLIFE				
TITRES SG				
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS DE L'EXERCICE				

SUIVI DES FONDS DEDIES

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES	Montant initial	Montant début exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Solde à la clôture de l'exercice		
					Montant global	Non utilisé (1)	
			A	B	C	D=A+B-C	
<u>Contributions financières autorités de tarification</u>							
<i>CNR INVESTISSEMENT</i>							
C.N.R. Soutien invest.	40 278,00	22 780,70		7 198,47	15 582,23	6 388,00	
C.N.R. Construction I.M.E.	1 007 371,92	382 116,43		61 500,00	320 616,43		
C.N.R. Mise en sécurité	6 388,00	6 388,00			6 388,00		
C.N.R. Invest I.M.E.	400 000,00	204 292,44		15 485,94	188 806,50		
C.N.R. Construction M.A.S.	2 778 660,00	864 472,00		185 244,00	679 228,00		
C.N.R. Travaux M.A.S.	13 067,00	13 067,00			13 067,00		13 067,00
C.N.R. Internat	125 000,00	112 910,08		13 189,00	99 721,08		
C.N.R. Renouvel. Immo.	117 144,79	36 444,97		7 809,65	28 635,31		
C.N.R. Invest.	90 000,00	17 876,27		6 819,67	11 056,60		
C.N.R. Soutien investissement		352 314,65		46 597,16	305 717,49		
C.N.R. 2023 Travaux M.A.S.	26 870,00	26 870,00		2 015,51	24 854,49		
C.N.R. Invest 2020 en 2021	5 218,00	357,49		357,49			
C.N.R. Invest RSE ESAT	75 000,00	75 000,00			75 000,00		
<i>CNR EXPLOITATION</i>							
C.N.R. Stagiaire	28 255,00	25 483,51			25 483,51	25 483,51	
C.N.R. Groupe III	3 882,00	3 882,00			3 882,00	3 882,00	
C.N.R. Stagiaire	29 037,00	29 037,00		1 380,82	27 656,18		
C.N.R. Cas critiques	312 638,00	190 348,19		190 348,19			
C.N.R. Stagiaire	4 200,00	4 200,00			4 200,00	4 200,00	
C.N.R. Formation T.S.A.	21 300,00	18 546,00		11 652,31	6 893,69		
C.N.R. 2022 /202 Cas critique		38 310,00	109 220,00	38 310,00	109 220,00		
C.N.R. 2023 Aide aux aidants	7 200,00	2 320,00		2 320,00			
C.N.R. 2023 Sport adapté	11 080,00	11 080,00		7 440,00	3 640,00		
Sous-total :	5 102 589,71	2 438 096,73	109 220,00	597 668,21	1 949 648,51	53 020,51	
<u>Subventions d'exploitation</u>							
Sous-total :							
<u>Contributions financières d'autres organismes</u>							
Sous-total :							
<u>Ressources liées à la générosité du public</u>							
Sous-total :							
Total	5 102 589,71	2 438 096,73	109 220,00	597 668,21	1 949 648,51	53 020,51	

(1) dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

SUIVI DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Montant nominal (Compte 131/138)	A	B	C	D=A+B-C
CONSTRUCTION CPER REGION	137 740,00			137 740,00
CONSTRUCTION M.A.S. C.C.A.H.	299 997,00			299 997,00
AMENAGEMENT SAMSAH/SAVS	26 766,31			26 766,31
SUBVENTION A.R.S. DUI		13 163,49		13 163,49
SUBVENTION AUTRES		2 000,00		2 000,00
TOTAL	464 503,31	15 163,49		479 666,80

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	Montant début exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la clôture de l'exercice
Quotes-parts virées au résultat (Compte 139)	A	B	C	D=A+B-C
CONSTRUCTION CPER REGION	107 439,61	30 300,39		137 740,00
CONSTRUCTION M.A.S. C.C.A.H.	184 384,67	22 667,24		207 051,91
AMENAGEMENT SAMSAH/SAVS	11 368,24	2 676,63		14 044,87
SUBVENTION A.R.S. DUI		4 299,95		4 299,95
SUBVENTION AUTRES				
TOTAL	303 192,52	59 944,21		363 136,73

ETAT DES CREANCES ET DETTES

CREANCES		Montant brut	DEGRE DE LIQUIDITE DE L'ACTIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Créances rattachées à des participations					
Prêts (1)					
Autres immobilisations financières		9 850,95	9 850,95		
Débiteurs et comptes rattachés		84 689,51	84 689,51		
Autres créances		197 533,64	197 533,64		
Charges constatées d'avance		35 168,26	35 168,26		
TOTAL CREANCES		327 242,36	327 242,36		
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice				
DETTES		Montant brut	DEGRE D'EXIGIBILITE DU PASSIF		
			A 1 an au plus	A plus d' 1 an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires (1)					
Emprunts (1) et dettes étab. de crédit (2)		4 925 580,71	256 236,88	901 327,92	3 768 015,91
Emprunts et dettes financières diverses (1)					
Fournisseurs et comptes rattachés		255 756,93	255 756,93		
Dettes fiscales et sociales		1 039 881,90	1 039 881,90		
Dettes s/immobilisations et comptes rattachés		862,93	862,93		
Autres dettes		16 293,23	16 293,23		
Produits constatés d'avance		118,12	118,12		
TOTAL DETTES		6 238 493,82	1 569 149,99	901 327,92	3 768 015,91
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice		255 083,43		
(2)	Dont à 2 ans au maximum à l'origine Dont à plus de 2 ans à l'origine		3 717,50 4 921 863,21		

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANTS DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1. Créances rattachées à des participations	
2. Autres immobilisations	
3. Créances usagers et comptes rattachés	115,50
4. Autres créances	166 560,35
5. Valeurs mobilières de placement	
6. Disponibilités	
TOTAL	166 675,85

CHARGES A PAYER

MONTANTS DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN

1. Emprunts obligataires	
2. Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	27 187,40
3. Concours bancaires	
4. Emprunts et dettes financières diverses	
5. Dettes fournisseurs et comptes rattachés	91 278,56
6. Dettes fiscales et sociales	556 830,66
7. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
8. Autres dettes	
TOTAL	675 296,62

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

NATURE DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	
1. Charges d'exploitation	35 168,26
2. Charges financières	
3. Charges exceptionnelles	
TOTAL	35 168,26
NATURE DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	
4. Produits d'exploitation	118,12
5. Produits financiers	
6. Produits exceptionnels	
TOTAL	118,12

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

NATURE DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	462 138,67
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	25 918,53
Dotations aux amortissements et provisions	66 203,62
TOTAL	554 260,82
NATURE DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	17 232,00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	85 644,21
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL	102 876,21
<u>ELEMENTS SIGNIFICATIFS</u>	
<u>CHARGES EXCEPTIONNELLES</u>	
MAISON TOURNIER	236 336,32
DON EN NUMERAIRE	215 000,00
HONORAIRES SUR OPTIMISATION FISCALE	10 802,35
VALEUR NETTE COMPTABLE CESSIONS	25 918,53
DOT. PROV. REGLEMENTEES	66 203,62
<u>PRODUITS EXCEPTIONNELS</u>	
CREDIT DE TVA ESAT 2023	17 232,00
PRODUITS CESSIONS ELEM. ACTIFS	25 700,00
QP SUBV. INVEST VERSEE AU RESULTAT	59 944,21

ENGAGEMENTS FINANCIERS

NATURE DES ENGAGEMENTS DONNES	
. Effets escomptés non échus . Avals et cautions donnés . Autres engagements donnés - Affectation hypothécaire - Terrain & construction E.S.A.T. B.P.A.S. - Construction MA.S. - Redevances de crédit-bail - Engagements en matière de retraite	Emprunt terminé 694 073,00 581 273,00
TOTAL	1 275 346,00

NATURE DES ENGAGEMENTS RECUS	
. Plafonds de découverts autorisés . Avals et cautions reçus - Construction MA.S. - Commune de Monteux 50% - Construction MA.S. - Département du vaucluse 50% - Construction I.M.E. - Département du vaucluse 25% - Construction I.M.E. - Commune de Monteux 25% - Construction I.M.E. - Crédit Coopératif 50% . Autres engagements reçus - Biens reçus en crédit-bail	1 616 078,64 1 616 078,64 346 222,31 346 222,31 692 444,63
TOTAL	4 617 046,53

TABLEAU DU PERSONNEL

[illegible]

CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS

NATURE DES CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS	MONTANT
. Concours publics	
À la charge de l'Assurance maladie	8 230 402,22
À la charge de l'État	
À la charge du Département	3 582,90
À la charge des Caisses d'Allocations Familiales	
À la charge d'autres financeurs	884 647,37
. Subventions d'exploitation	
Union Européenne	
État	
Région	
Département	
Collectivités territoriales	
Établissements publics à caractère administratif	
Établissements publics à caractère industriel et commercial	
Ville	
. Subventions d'investissement	
Union Européenne	
État	
Région	
Département	
Collectivités territoriales	
Établissements publics à caractère administratif	
Établissements publics à caractère industriel et commercial	
Ville	
TOTAL	9 118 632,49

HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

	CONTRÔLE LEGAL DES COMPTES	S.A.C.C.	TOTAL
.Honoraires T.T.C. au 31/12/2024	27 877,60		27 877,60
TOTAL	27 877,60		27 877,60